

FINANCES

Décision modificative N° 1 de l'Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses Les Fontanettes – budget 50 300

1 DOCUMENT - Publié le 25 juin 2026



Conseil d'Administration
Séance du 25 juin 2026 à 18h00

À l'issue du conseil de Grand Lac, 1000 boulevard Legris 79000 Airbus-Rubon

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents ()	Pouvoir délégué à
1. M. Jean-Luc BARRER	X		
2. M. Jean-Luc BARRER	X		
3. M. Jean-Luc BARRER	X		
4. M. Jean-Luc BARRER	X		
5. M. Jean-Luc BARRER	X		
6. M. Jean-Luc BARRER	X		
7. M. Jean-Luc BARRER	X		
8. M. Jean-Luc BARRER	X		
9. M. Jean-Luc BARRER	X		
10. M. Jean-Luc BARRER	X		
11. M. Jean-Luc BARRER	X		
12. M. Jean-Luc BARRER	X		
13. M. Jean-Luc BARRER	X		
14. M. Jean-Luc BARRER	X		
15. M. Jean-Luc BARRER	X		

Autres présents non votants :

RENARD, N. (Député Mairie)

Représentant de l'Etat de Grand Lac

RENARD, N. (Député Mairie)

Représentant de C.B.U. Grand Lac

L'acte de vote est régulier, le conseil d'administration est composé de 15 membres, les membres du conseil d'administration de Grand Lac ont, régulièrement convoqués le 25 juin 2026 par le président, Monsieur BARRER, se sont réunis à l'issue de la séance, au siège de la communauté d'agglomération, 1000 boulevard Legris.

Un dossier de travail est joint pour l'adoption de la décision de conseil d'administration pour la tenue de la séance. Ce dossier comprend l'ordre du jour et les projets de délibérations, ainsi que les annexes.

La présente délibération peut être l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, sous réserve d'être déposée auprès du service de l'administration de Grand Lac, dans un délai de deux mois à compter de sa publication (date d'approbation) ou de sa notification (date d'adoption). La présente délibération de Grand Lac peut être soumise par le vote de l'application "Délibération adoptée" sur le site grand-lac.fr.



2026-06-25_DELIB12.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 526,7 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.